



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **19 septembre 2016**

Délibération n° 2016-1428

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement supérieur et aux associations mettant en œuvre des manifestations scientifiques en 2016

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Bret

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 30 août 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 21 septembre 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mme Vessiller, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mmes Corsale, Crespy, Croizier, David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, MM. Piegay, Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), MM. Aggoun, Chabrier (pouvoir à M. Kabalo), Compan (pouvoir à Mme Balas), Coulon (pouvoir à Mme Gailliot), Curtelin (pouvoir à Mme Poulain), Fenech, Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Pietka (pouvoir à M. Genin).

Absents non excusés : MM. Barge, Moroge.

Conseil du 19 septembre 2016**Délibération n° 2016-1428**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques - Attribution de subventions aux établissements d'enseignement supérieur et aux associations mettant en œuvre des manifestations scientifiques en 2016**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 25 août 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon souhaite contribuer au rayonnement de son site universitaire par la promotion et la valorisation de sa recherche scientifique. Aussi, par délibération n° 2016-1063 du Conseil du 21 mars 2016, la Métropole a mis en place un fonds de soutien aux colloques et évènements scientifiques se déroulant sur son territoire dans un objectif de diffusion du savoir scientifique auprès d'un large public.

Ce soutien s'inscrit pleinement dans les axes du partenariat développé avec l'Université de Lyon qui vise à "accroître la visibilité et l'attractivité du site universitaire" et "faire de l'Université de Lyon un acteur de la stratégie de développement de la Métropole de Lyon".

Par délibération n° 2016-1293 du Conseil du 27 juin 2016, la Métropole a d'ores et déjà soutenu 5 événements pour un montant de 12 500 €.

I - Propositions de soutien pour l'année 2016

Suite à l'instruction des dossiers de demandes de subventions déposés, réalisée en partenariat avec l'Université de Lyon, il est proposé au Conseil de retenir les événements suivants :

1° - Évènements relatifs au rayonnement du site universitaire lyonnais

Depuis 2008, la Communauté urbaine de Lyon, devenue Métropole de Lyon au 1er janvier 2015, et l'Université de Lyon partagent l'ambition d'améliorer le rayonnement de la Métropole. Cela passe, notamment, par l'accueil sur le territoire de congrès ou colloques d'envergure nationale favorisant l'attractivité du site universitaire et la mise en lumière du potentiel de recherche du territoire. Dans cette optique, la Métropole souhaite soutenir le congrès suivant.

Journées nationales de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP) portées par l'APMEP régionale de Lyon, les 21, 22, 23 et 24 octobre 2016

Ces journées sont portées par l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP) régionale de Lyon.

L'objectif est de réunir l'ensemble des professeurs de mathématiques français ou frontaliers (Belgique notamment) afin d'échanger sur les pratiques pédagogiques et la diffusion du savoir mathématique.

Cet évènement intervient en lien avec les équipes de recherche locale en mathématiques, notamment, dans le cadre de la création de la Fondation Blaise Pascal pour la diffusion des mathématiques.

Plus de 1 000 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 81 700 €.

Proposition de soutien : 3 000 €.

2° - Évènements relatifs aux filières d'excellence en innovation

La Métropole de Lyon soutient l'innovation, notamment dans ses aspects de recherche fondamentale permettant des applications dans des champs diversifiés (santé, industrie, etc.). En la matière, le territoire bénéficie de l'excellence scientifique de laboratoires de recherche publics reconnus au niveau international. Aussi, la Métropole de Lyon souhaite soutenir deux colloques d'envergure internationale pour leur rayonnement et leur mise en lumière du potentiel scientifique du territoire.

a) - Conférence internationale "LyonSysBio", les 16, 17 et 18 novembre 2016

Cet évènement est porté par la structure fédérative de recherche (SFR) BioSyl, dépendant de l'Université de Lyon regroupant 50 équipes de recherche locales travaillant sur la biologie systémique. L'École normale supérieure (ENS) de Lyon porte la demande de soutien à cette conférence.

La première journée est consacrée à la rencontre entre les chercheurs et les industriels pour le développement de partenariats. Les journées suivantes sont consacrées aux échanges pluridisciplinaires entre scientifiques de haut niveau sur les données générées par la biologie systémique.

Plus de 200 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 35 000 €.

Proposition de soutien : 2 000 €.

b) - 2° conférence internationale Cellules souches et cancer, les 15 et 16 novembre 2016

Ce congrès est porté par la Délégation régionale Rhône-Alpes Auvergne de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), en lien avec l'Université de Lyon, le Centre de recherche en cancérologie de Lyon et l'Université Mac Gill de Montréal.

Dans un objectif de renforcement des liens entre la recherche lyonnaise et canadienne, ce colloque a pour objectif de réunir des leaders d'opinion afin d'échanger sur la problématique des cellules souches dans le contexte du cancer.

Une large place sera faite aux étudiants grâce à une session de posters scientifiques.

Plus de 200 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 57 300 €.

Proposition de soutien : 1 500 €.

c) - 10° conférence internationale MCSOC, les 21, 22 et 23 septembre 2016

Cette conférence est portée par l'École centrale de Lyon en lien avec l'Institut des ingénieurs électriciens et électroniciens (IIEE) et à pour thème l'électronique embarquée.

Cet évènement, organisé pour la première fois en France, vise à offrir un lieu de communication et d'échanges aux chercheurs de niveau mondial dans les systèmes sur puce (SoC), logiciels, outils et applications, conception de systèmes embarqués multicœurs.

Ce champ de l'électronique est lié notamment aux problématiques de la ville intelligente et de l'internet des objets qui sont des domaines d'intérêts de la Métropole.

Plus de 100 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 24 700 €.

Proposition de soutien : 1 000 €.

3° - Autres évènements universitaires

La Métropole soutient l'Université de Lyon qui, en créant des évènements forts qui racontent, rendent visibles, compréhensibles et accessibles les travaux et résultats de la recherche réalisés sur le site, contribuent à la diffusion de la culture scientifique auprès de la société civile. Aussi, la collectivité souhaite soutenir l'évènement suivant.

a) - Fête de la Science, du 8 au 16 octobre 2016

Cet évènement est porté par le service sciences et société de l'Université de Lyon CCSTI Lyon-Rhône.

Cette manifestation culturelle grand public se déroule sur les sites universitaires et culturels du territoire avec pour objectif la diffusion de la culture scientifique et la mise en lumière du potentiel de recherche du territoire. 95 porteurs de projets et chercheurs participent à cet évènement.

Plus de 30 000 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 55 125 €.

Proposition de soutien : 5 000 €.

Dans le cadre de ses missions de protection maternelle et infantile, la Métropole de Lyon propose des services de planification et d'éducation familiale destinés aux adolescents et jeunes adultes dans l'objectif de favoriser une entrée positive et responsable des adolescents dans la vie affective et sexuelle. Les thématiques abordées au sein des centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) traitent, notamment, des questions d'inégalités femmes-hommes ou de genre. Aussi, la collectivité souhaite soutenir l'évènement suivant :

b) - 8° rencontres jeunes et sociétés / genre et jeunesse, les 12, 13 et 14 octobre 2016

Ce colloque est porté conjointement par le laboratoire Triangle UMR (unité mixte de recherche) 5206 (action, discours, pensée politique et économique) et le Centre Max Weber UMR 5283 (laboratoire de sociologie).

L'objectif de ce congrès est de rendre visible l'actualité des travaux en sciences sociales sur les rapports sociaux de sexe chez les jeunes et la question du genre dans la construction sociale des jeunes. Ceci interviendra au travers de différents champs : l'insertion professionnelle, la scolarisation, les consommations culturelles, etc.

Cette manifestation s'articule avec le collège académique de l'Université de Lyon "éducation cognition langage (Éducola) dans le cadre du projet initiative d'excellence (IDEX).

Plus de 120 participants sont attendus.

Budget prévisionnel total de l'évènement : 25 200 €.

Proposition de soutien : 1 000 €.

II - Modalités de versement des subventions accordées

Le montant de la subvention accordée est fonction du nombre de participants attendus.

Le taux de subvention ne peut être supérieur à 30 % du budget total de l'évènement, dans la limite des montants plafonds précisés ci-après.

Nombre de participants à l'évènement	Montant maximal de subvention pouvant être attribué
inférieur à 200	1 000 €
entre 200 et 400	3 000 €
supérieur à 400	5 000 €

Le versement de la subvention interviendra en une seule fois, sur appel de fonds et après transmission du dossier bilan de la manifestation. Ces documents doivent être transmis dans un délai de 3 mois maximum suivant la date de l'évènement. Le dépassement de ce délai entraînera le non-versement de la subvention ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1°- Approuve l'attribution des subventions d'un montant de :

- 3 000 € au profit de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP) régionale de Lyon pour l'organisation des journées nationales de l'APMEP,

- 2 000 € au profit de l'École normale supérieure (ENS) de Lyon pour l'organisation de la conférence internationale "LyonSysBio",

- 1 500 € au profit de la Délégation régionale Rhône-Alpes Auvergne de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) pour l'organisation de la conférence internationale "cellules souches et cancer",

- 1 000 € au profit de l'École centrale de Lyon pour l'organisation de la 10^e conférence internationale MCSOC,

- 5 000 € au profit de la Communauté universités et établissements (COMUE) Université de Lyon pour l'organisation de la fête de la science 2016,

- 1 000 € au profit de l'École normale supérieure (ENS) de Lyon pour l'organisation des 8^e journées jeunes et sociétés, genre et jeunesse.

2°- Autorise monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3°- La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - compte 657382 et 6574 - fonction 23 - opération n° 0P03O3333A.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 21 septembre 2016.